






Procédures pour l'accès à TFP-Internet, facture en ligne et paiement de la taxe scolaire par Internet

ACCÈS À TFP-INTERNET

Pour vous inscrire

- Être membre de TFP-Internet, sinon s'y inscrire en allant sur le site Internet de la Commission scolaire de l'Estuaire à www.csestuaire.qc.ca, ensuite :
 - cliquer sur l'onglet 
 - puis sur 
 - et sur 
- Saisir le numéro d'identification correspondant à la case « **Numéro d'intervenant externe** » sur votre coupon de paiement de taxe.
- Compléter les champs **Prénom** et **Nom** DE FAÇON IDENTIQUE à ce qui est inscrit sur votre compte de taxe.
- Saisir votre adresse courriel.
- Inscrire les numéros de téléphone applicables.
- Choisir un **Code d'accès** (minimum de 5 caractères, en débutant par une lettre).
- Choisir un **Mot de passe** (minimum de 8 caractères).
- Dans **Type d'accès** , à l'aide de la flèche de la liste déroulante, choisir le titre qui vous représente (propriétaire, notaire ou autres).
- Et cliquer sur  au bas de la page.
- Inscrire à nouveau le code d'accès et le mot de passe que vous avez choisis.
- Les données publiques vous donnent maintenant accès à votre état de compte.



Ajout d'un membre

En devenant membre, vous pourrez consulter votre état de compte par Internet. Inscrivez les informations pour la création d'un membre.

En devenant membre, vous pourrez consulter votre état de compte par Internet. Inscrivez les informations pour la création d'un membre.

IDENTIFICATION

No. identification

Prénom

Nom

Adresse de courriel

Téléphone (Résidence) (514)123-4567

Téléphone (Bureau) (514)12345671234 --> (514)123-4567 [1234]

Téléphone (Mobile) (514)1234567 --> (514)123-4567

DÉFINITION DE L'ACCÈS

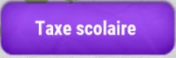

Code d'accès Le code d'accès doit contenir au moins 5 caractères

Mot de passe Le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères

Retapez le mot de passe Le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères

Type d'accès

Pour accéder en tant que membre

- Aller sur le site Internet de la Commission scolaire de l'Estuaire à www.csestuaire.qc.ca
 - cliquer sur l'onglet 
 - puis cliquer sur 



Procédures pour l'accès à TFP-Internet, facture en ligne et paiement de la taxe scolaire par Internet

- et cliquer sur
2. Entrer le **code d'accès** et le **mot de passe** choisis lors de votre inscription.

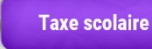


FACTURE EN LIGNE

Pour vous inscrire

1. SUIVRE LA PROCÉDURE (points 1 à 9) DE LA PAGE 1.

IMPORTANT : Vous devez être propriétaire autorisé pour avoir la possibilité de consulter votre compte de taxe scolaire. Toutefois, le premier propriétaire seulement sera avisé par courriel (à l'adresse électronique fournie lors de votre inscription) lorsque votre facture sera disponible en ligne.

2. Une fois inscrit, retourner sur www.csestuaire.qc.ca

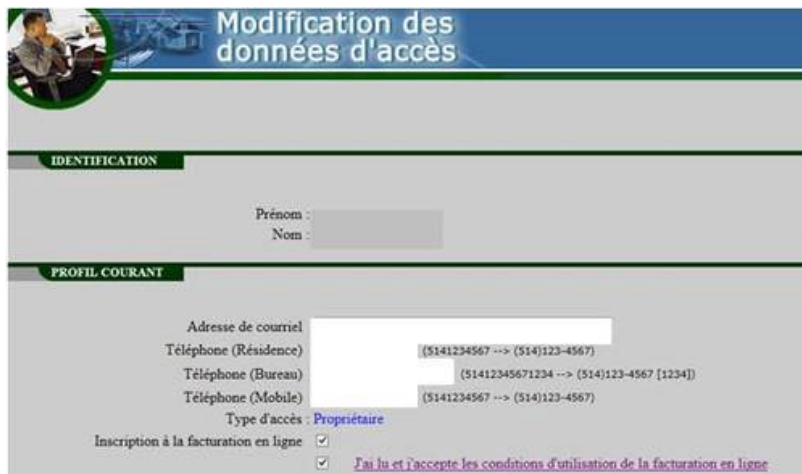
- cliquer sur l'onglet 
- puis cliquer sur 
- et cliquer sur 

3. Entrer le **Code d'accès** et le **Mot de passe** choisis lors de votre inscription.

4. Cliquer sur 



5. Cocher **Inscription à la facturation en ligne** et compléter les informations.

A screenshot of the 'Modification des données d'accès' form. The form has a blue header with the title 'Modification des données d'accès' and a small image of a person at a computer. Below the header, there are two main sections: 'IDENTIFICATION' and 'PROFIL COURANT'. The 'IDENTIFICATION' section has fields for 'Prénom' and 'Nom'. The 'PROFIL COURANT' section has fields for 'Adresse de courriel', 'Téléphone (Résidence)', 'Téléphone (Bureau)', and 'Téléphone (Mobile)'. There are also fields for 'Type d'accès' (set to 'Propriétaire') and 'Inscription à la facturation en ligne' (checked). At the bottom, there is a checkbox for 'J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation de la facturation en ligne' which is also checked.

FACTURE EN LIGNE (suite)

6. Lire les conditions d'utilisation de la facture en ligne :

CONDITIONS D'UTILISATION

Une fois inscrit et une fois que vous aurez cliqué sur « ***J'ai lu et j'accepte*** », vous ne recevrez plus de facture papier. La facture émise après votre inscription sera accessible en ligne. Lorsque votre facture sera disponible en ligne, vous serez avisé par courriel, à l'adresse électronique que vous avez fournie. Vous avez la responsabilité de modifier vos données d'accès en cas de changement d'adresse courriel. Si vous le désirez, vous pourrez annuler l'adhésion de vos propriétés en tout temps en désélectionnant. Votre abonnement à la transaction électronique des documents sera automatiquement désactivé suite à une transaction immobilière.

7. Cocher « ***J'ai lu et j'accepte les conditions d'utilisation de la facture en ligne*** ».
8. Utiliser le bouton « ***Enregistrer*** ».
9. Un courriel vous sera envoyé pour confirmer votre inscription.

Vous pourrez alors avoir accès au compte de taxe scolaire de votre propriété.

PAIEMENT DE LA TAXE SCOLAIRE PAR INTERNET

1. Se rendre à la section « **Transactions en ligne** » du site Internet de **votre institution bancaire**.
2. Ouvrir une session.
3. Dans la section **Factures**, cliquer sur « **Ajouter facture** ».
4. Rechercher « **ESTUAIRE** ».
5. Sélectionner « **Commission scolaire de l'Estuaire (Taxes)** ».
6. Remplir, pour chacune de vos propriétés, les champs requis (**numéro de référence* débutant par 00315000... et descriptif**).
7. Retourner à la section « Factures » et sélectionner « **Payer** » ou « **Faire un paiement** ».
8. Rechercher et sélectionner la facture dans votre liste.
9. Faire le paiement comme pour toute autre facture.

*** ATTENTION :** Si vous possédez plusieurs propriétés, vous devez enregistrer chaque compte individuellement en utilisant le numéro de référence unique et spécifique à chaque propriété. Lors de « **l'ajout de la facture** », servez-vous de la case « **Descriptif** » afin de différencier chaque compte (ex. : maison, chalet, terrain, etc.).

Lors de la vente d'une propriété, les contribuables qui utilisent le paiement par guichet doivent se présenter au comptoir pour annuler l'enregistrement d'une facture où Internet est utilisé. Se rappeler de supprimer l'enregistrement de la facture.